
CORRECTION SUJET 2019

L3 EM

*UE : Se situer dans les débats éducatifs
contemporains*



HUG BAUDIN Emilie
COUEDEL Aurélien



Intitulé de l'UE : se situer dans les débats éducatifs contemporains

= prendre position + de manière éclairée

1) se positionner en accord ou en désaccord avec une affirmation.

2) justifier sa position en avançant des **arguments**.
Mobiliser des **connaissances référencées** issues des différents enseignements.

Repérer les **enjeux** sous-jacents à l'affirmation

Discutez les affirmations suivantes.

Affirmation n°1 (10 points)

La prise en compte des caractéristiques des élèves dans les TO de 1962 à nos jours a permis de répondre aux enjeux de la discipline EPS.

Vous argumenterez en deux parties, en mobilisant les connaissances issues des enseignements d'histoire de l'EPS et d'analyse et mise en œuvre des programmes.

Affirmation n°2 (10 points)

Pour s'adapter au contexte local d'enseignement, le professeur doit exercer son autonomie pour réaliser au quotidien des choix didactiques et pédagogiques.

Vous argumenterez en mobilisant les connaissances issues des enseignements de sciences de l'éducation et d'analyse et mise en œuvre des programmes.

La qualité de l'orthographe et de la syntaxe sera prise en compte dans la notation, pouvant entraîner des pénalités allant jusqu'à deux points.



Affirmation 1 Histoire

La prise en compte des caractéristiques des élèves dans les TO de 1962 à nos jours a permis de répondre aux enjeux de la discipline EPS

La prise en compte des caractéristiques des élèves dans les TO de 1962 à nos jours a permis de répondre aux enjeux de la discipline EPS

Vous argumenterez en deux parties, en mobilisant les connaissances issues des enseignements d'histoire de l'EPS et d'analyse et mise en œuvre des programmes.

La prise en compte des caractéristiques des élèves

Quels élèves ?
Moteur/ affectif/
Cognitif/ Social ?
Pourquoi ?

De 62 à nos jours

Bornes temporelles :
Pourquoi 62 ?
1962, 67, 85-86,
96-98, 2000, 2015-
2019

A permis de répondre:

Il faut lier les deux affirmations !!!
K élèves → enjeux
A DISCUTER !!!

Les enjeux de la discipline EPS

Quelle utilité sociale à un moment donné ?
Enjeux : justifient la place de l'EPS au sein de l'école

Mise en tension du sujet...

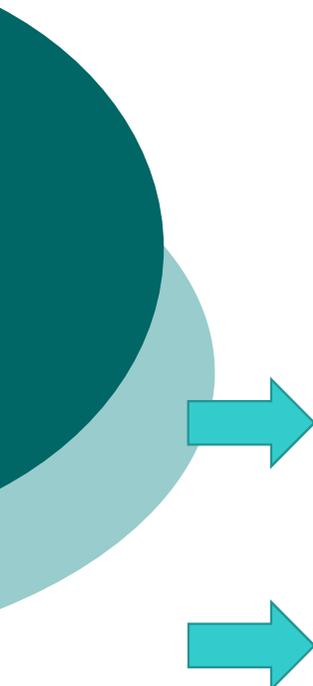


Des questions à se poser avant de rédiger

Toutes les caractéristiques des élèves sont-elles prises en compte dans les TO ?

- Les choix de prise en compte des élèves sont-ils révélateurs des enjeux ?
- Nerin : enjeux scolaires / enjeux sociaux
- Qu'est-ce qui amène un changement dans la prise en compte de ces caractéristiques ? Dans les enjeux ?

Pour répondre au sujet

- 
- Associer les caractéristiques des élèves aux enjeux
 - Montrer en quoi le fait de retenir une caractéristique est révélateur d'un enjeu particulier.

Bandeaux

	ANALYSE DE L’AFFIRMATION ET LOGIQUE DE CONSTRUCTION DES PARTIES
<p>B1</p> <p>0.5-2</p>	<p>ABSENCE D’ARTICULATION ENTRE LA PRISE EN COMPTE DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES DEPUIS 1962 ET LES ENJEUX DE LA DISCIPLINE</p> <p>- les caractéristiques des élèves ou les enjeux de la discipline sont abordées « par hasard », parmi d’autres connaissances sur l’EPS en général</p> <p>- les parties ne sont pas structurées pour répondre à l’idée mais pour exposer ses connaissances : par exemple P1 évolution des enjeux de la discipline, et P2 prise en compte des caractéristiques des élèves</p> <p>- non respect de la période : soit tout une partie est hors période (avant 62), soit l’ensemble de la copie reste sur une période « récente » (la période avant 85 n’est pas abordée)</p>
<p>B2</p> <p>2.5-5.5</p>	<p>TENTATIVE D’ARTICULATION ENTRE LA PRISE EN COMPTE DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES DANS LES TO DEPUIS 1962 ET LES ENJEUX DE LA DISCIPLINE, MAIS</p> <p>-les moyens de prise en compte ne sont pas reliés (ou alors très implicitement) aux caractéristiques des élèves : par exemple formulations du type « l’évolution des critères d’évaluation (diminution de la place de la performance) a permis de répondre à un enjeu de réussite de tous », sans dire en quoi cette évolution des critères témoigne d’une prise en compte des caractéristiques des élèves. Les caractéristiques des élèves sont donc décrites à distance, de manière implicite, à travers le prisme d’analyseurs comme l’évaluation (autre exemple : la nouvelle répartition des points mise en place par la circulaire de 1983 sur le baccalauréat dénote une plus grande centration sur l’élève).</p> <p>-les caractéristiques des élèves ne sont pas déclinées : par exemple seules les caractéristiques motrices sont traitées, ou les caractéristiques restent très générales</p> <p>-l’articulation choisie est peu pertinente du fait de connaissances erronées</p>

<p>B3 6-8.5</p>	<p>ARTICULATION PERTINENTE ET EXPLICITE ENTRE LA PRISE EN COMPTE DES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES DANS LES TO DEPUIS 1962 ET UN ENJEU DE LA DISCIPLINE</p> <p>-au moins deux types de caractéristiques des élèves sont déclinées : par exemple le niveau physique (ou d'habileté, de performance...) ; le sexe (ou le genre) ; les goûts, représentations, motivations, mobiles d'agir. Pour la période la plus récente, il est fait référence au cadre d'analyse mobilisé dans l'EC « analyse des programmes » : caractéristiques des élèves étudiées à travers le prisme des domaines du socle (CLG) ou des objectifs généraux (LY). Par exemple, les élèves d'une même classe sont différents dans leur capacité à verbaliser des émotions ou à prendre et assumer des responsabilités dans un collectif.</p> <p>-une manière de les prendre en compte y est explicitement associée : par exemple la formation de groupes homogènes/hétérogènes en fonction de sexe, des niveaux ; la nature des APSA proposées (ou évaluées) en fonction du sexe, des niveaux ; les méthodes pédagogiques préconisées (le fait d'inciter l'élève à faire des choix peut par exemple être révélateur d'une prise en compte de ses représentations, la pédagogie du plaisir ou de la réussite peut être reliées à une prise en compte du besoin des élèves de LP d'être mis en confiance...)</p> <p>-cette prise en compte est articulée à un enjeu de la discipline : par exemple la sélection d'une élite sportive ; la lutte contre l'échec scolaire ; l'accès à la culture (ou la représentativité culturelle) ; l'éducation à la santé, la citoyenneté (utilité sociale) ; la formation de travailleurs efficaces ou de femmes conformes aux représentations sociales ; la recherche d'orthodoxie scolaire... L'étudiant fait référence à la politique éducative développée dans le discours de rentrée du ministre de l'EN ou au référentiel de compétences du professeur (2013).</p>
<p>B4 9-10</p>	<p>TRAITEMENT PLUS COMPLEXE DE L’AFFIRMATION :</p> <p>Association entre la prise en compte des caractéristiques des élèves et plusieurs enjeux de la discipline :</p> <p>. par exemple la prise en compte du niveau de performance ou d'habileté des élèves peut être associée à la volonté de sélectionner un élite sportive dans les TO de 62 avec la constitution de groupes homogènes, alors que dans les TO de 1985 elle peut être associée à la volonté de faire réussir tous les élèves avec l'incitation à différencier la pédagogie au sein de classes dont l'hétérogénéité est conservée.</p> <p>. par exemple la prise en compte du sexe des élèves peut être reliée à un enjeu sanitaire dans les TO de 1962 (éviter les excès du surmenage en limitant l'accès des filles à l'entraînement sportif), alors que dans les TO de 1997 la mixité (sans ignorer les différences) est recommandée dans le but d'éviter la production d'inégalités.</p> <p>En outre la place du travail de recueil de caractéristiques des élèves réalisé en « analyse des programmes », dans une formation en UFR STAPS actuellement, est interrogée. La parution de l'article de Ria et Fiard en 1998 marque d'ailleurs une étape importante dans la volonté d'adapter l'enseignement à un contexte local, préoccupation présente très nettement dans les programmes de 2015 et 2019.</p> <p>Discussion de l'affirmation : par exemple la prise en compte des caractéristiques des élèves ne devient réellement une préoccupation centrale dans les TO de la discipline qu'à partir des IO de 1985.</p>

AJUSTEMENT DE LA NOTE AU SEIN DU BANDEAU

Qualité de l'argumentation : monter la note au sein du bandeau en fonction de la présence des critères suivants

- **pertinence des éléments de preuves apportés** : dates et faits précis, reliés explicitement à l'idée à démontrer.
- **diversité des preuves apportées** : appui sur les IO bien sûr mais également sur des historiens
- **utilisation de cadres d'analyse** : possibilité pour les enjeux d'utiliser celui d'Arnaud (Utilité sociale / représentativité culturelle / orthodoxie scolaire) ou de Nérin (enjeux sociaux / enjeux scolaires) vus en histoire ; pour les caractéristiques des élèves : le cadre de Fiard et Ria (chaudes / froides / tièdes) en analyse et mise en œuvre des programmes.
- **mobilisation de preuves issues des programmes actuels de la discipline**

Qualité de l'écriture et de la mise en forme :

- possible d'enlever jusqu'à 1 point pour l'écriture, l'orthographe et la syntaxe
- possible d'ajouter jusqu'à 1 point pour l'usage de connecteurs logiques, la « forme »

Construire un plan

Chronothématique :

1962-1981 : Prise en compte des élèves sur le plan moteur puis motivationnel → Enjeux : former une élite sportive / Démocratiser / sportivisation de la discipline / former un citoyen adaptable

1985 à nos jours : Prise en compte de l'élève dans sa totalité et son individualité → Enjeux : Réussite de tous + vivre ensemble + Gestion de la vie physique future

Thématique : 1 caractéristique → enjeux

Ex de thématiques :

- Prise en compte des caractéristiques physiques des élèves : d'un enjeu de performance élitiste à un enjeu de réussite de chacun en fonction de ses capacités
- Prise en compte de l'affect des élèves pour l'amener vers une performance unique à des enjeux de citoyenneté, d'autonomie et de vivre ensemble.
- OUI / NON
- Risque : oublier une période



La rédaction

- 1 introduction : enjeu actuel + annonce de la problématique + annonce du plan
- 2 ou 3 parties
- Une conclusion : résumer les idées (répondre à l'affirmation) + ouvrir sur une thématique.

Argumenter : « Nous montrerons que... »

Prouver

Preuves de 1^{ère} main / de 2^{ème} main

« *En effet, ... témoigne du fait que... »*

« *De plus, nous voyons par... que...* »

Expliquer

- Pourquoi ? Quels enjeux ?
Quelles ruptures ?

« *Si ..., c'est parce que... »*

« *On peut comprendre... par ... »*

Nuancer

Par rapport au sujet ! Ici

« a permis de »

« *Cependant, ... »*

« *Si ..., on remarque néanmoins... »*

Le contenu : 1962 Prise en compte du caractère sexuel pour mieux intégrer le sport dans les contenus

Caractéristiques élèves

Moyens :

Peu de caractéristiques réellement prises en compte sexe → ménager les filles peu sportives.

« En ce qui concerne les jeunes filles, cette orientation athlétique s'adressera plutôt à celles d'entre elles qui marquent pour le sport un intérêt ou des aptitudes certaines. Pour les autres, les plus nombreuses, la part des leçons ordinairement réservées à l'initiation sportive s'efforcera de répondre à leur goût de l'esthétique et de l'expression corporelle ».

Différenciation des élèves :
« les autres élèves seront orientés vers des sorties de pleine nature, de découverte du milieu ».

Enjeux de la discipline

Sportivisation de l'EPS

Initiation
Entraînement
Compétition

Volonté de créer une élite sportive

Rendre le sport accessible à tous

A permis de répondre

Elève générique
fille / garçon

Evaluation : Bon en sport Mauvais en sport (Barème Letessier – sports de base)
Dispenses EPS

1967 La prise en compte de ces caractéristiques met en évidence l'enjeu que représente l'intégration du sport dans le contenu de l'EP

RUPTURE

Caractéristiques élèves

Fina : corps et esprit

Facteurs personnels de la conduite (émotivité, courage, volonté...)

Moyens : Intégration du sport dans les contenus de la leçon (tableau de la programmation du 3 Mai 1967).

Prise en compte de l'âge des élèves, du sexe, de leur motivation d'agir, de la progressivité des apprentissages

Enjeux de la discipline

→ **Santé** : OMS : bien être physique, mental et social

→ **Humaniste** : *Assurer à travers (les apsa), l'éducation de la conduite motrice, et contribuer efficacement à celle de la personnalité sociale, en ayant le souci constant de couvrir en entier, tout au long de la scolarité, le champ des intentions éducatives*

→ **Volonté politique** de sportiviser (malgré le départ d'Herzog)

A permis de répondre

Elève dans sa totalité mais **élève générique.**

C'est parce qu'il a x âge, qu'il est un garçon / une fille... Qu'on prend des décisions.

Mixité : filles sont interdites de certains sports

Evaluation : Table Letessier + sports de base

Années 80 : EPS a des enjeux centrés sur la prise en compte des K des élèves et qui s'expriment directement dans ses finalités, ses moyens mais aussi par de nouvelles procédures d'évaluation.

Caractéristiques élèves

L'élève est pris en compte et la diversité des élèves est reconnue

Fina : 1985 : Adolescence / Hétérogénéité / Diversité des élèves, des motivations

Développer la valeur physique, qui est relative au niveau de chacun

Développement de la personnalité de l'élève

Moyens : 1986 projets pédagogiques

- - - Pédagogie différenciée / du contrat

Evaluation : 1983 : BAC/évaluation formative

Enjeux de la discipline

→ **Enjeux scolaires** : éviter l'échec, réussite de tous, culture pour devenir un citoyen

Réforme Haby

→ **Enjeux sociaux** s'adapter aux différences (ouverture des pratiques sportives, individualisation des parcours)

A permis de répondre

Différences de traitement entre les différents établissements.

1996-2002 EPS s'appuie sur des programmes (égalité) et des projets pédagogiques d'enseignants (équité) pour mieux prendre en compte la spécificité des élèves

Caractéristiques élèves

1996 : Programmes en EPS

Finalités

96 : « L'EPS vise chez TOUS » les élèves

Projet pédagogique

2000 : CLA (devient CLAPSE en 2008)

Moyens : Compétences spécifiques, propres, générales... (96)

Compétences culturelles (4-5) / méthodo (2000)

Evaluation : bac 95
Compétence : Perf + maîtrise / connaissances

Enjeux de la discipline

→ **Enjeux scolaires** : réussite de tous (pôle méthodologique)

1989 : Elève au centre du système éducatif

→ **Enjeux sociaux** : Prise en compte du handicap

Gestion de la vie physique future

A permis de répondre

Moyens :

grosses différences entre les CC/CP et surtout CC2/4
→ Favorise les garçons

Evaluation :

différences filles / garçons mais aussi Bac GT/ bac pro

2008 à nos jours EPS s'appuie sur des CMS pour mieux prendre en compte la spécificité des élèves et répondre aux enjeux du CLAPSE et du vivre ensemble

Caractéristiques élèves

Finalité :

2008 : CLAPSE

2015 : Vivre ensemble

Moyens : apparition des CMS

CA5

Evaluation : Vers un élève acteur de son évaluation

Enjeux de la discipline

Réussite de tous

Culture commune

Vivre ensemble

Gestion de la vie physique

A permis de répondre

Complexité des programmes :
créatrice d'injustices ?

Les élèves vivent-ils ensemble ?

700 000 cas de harcèlement scolaire (rapport parlementaire 2020)

Affirmation n°2 (10 points)

Pour s'adapter au contexte local d'enseignement, le professeur doit exercer son autonomie pour réaliser au quotidien des choix didactiques et pédagogiques.

Vous argumenterez en mobilisant les connaissances issues des enseignements de sciences de l'éducation et d'analyse et mise en œuvre des programmes.

S'adapter : se mettre en harmonie, être souple, s'accommoder
A quoi ? Avec qui ? Dans quels buts ?

Au contexte local d'enseignement : Un département > une commune > un EPLE > des collègues > des élèves = APPUIS vs BESOINS spécifiques

Autonomie : c'est un processus qui s'incarne dans les démarches et choix opérés. Quel degré ?

INJONCTION à
DISCUTER !!

Au quotidien : Tous les jours : pose la question de la temporalité

Choix didactiques et pédagogiques : Toutes 2 s'appliquent aux processus d'acquisition et à la transmission des connaissances.
Mais la DIDA s'intéresse surtout aux contenus du savoir, tandis que la PEDDA s'intéresse aux relations entre enseignants et élèves,

	TEMPORALITE		
	AVANT	PENDANT	APRES
<u>Adaptation</u>	Individuelle et/ou collective	Individuelle et/ou collective	Individuelle et/ou collective
	« Coopérer au sein d'une équipe »		
<u>Contexte</u>	Appuis et besoins spécifiques: des élèves, APSA, l'équipe pédagogique ...	Appuis et besoins spécifiques: des élèves, APSA, l'équipe pédagogique ...	Appuis et besoins spécifiques: des élèves, APSA, l'équipe pédagogique ...
	« Prendre en compte la diversité des élèves » <i>Compétences des professeurs 2013</i> Ce va transparaître dans votre exemple professionnel, votre illustration		
<u>Autonomie</u> <i>La définir</i>	LIMITEE	INTEGRALE	DIRIGEE
Dans les choix péda & dida	Contrainte par les injonctions officielles	Choix d'une FPS, des formes de groupements, de la situation de référence ...	Comportements des élèves, le temps scolaire VS le temps d'apprentissage ...
	Idée 1	Idée 2	Idée 3

Idée 1 :

IDEE : Avant la séance, l'enseignant et son équipe ont une autonomie limitée et relative car ils doivent s'inscrire dans un cadre commun prescrit par textes officiels

- L'enseignant est un « exécutant autonome » (Tardif et Lessard, 1999). Il est contraint par des textes de cadrage : ex = « *Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves* » BO 2013
- Quand ils planifient, les préoccupations des enseignants diffèrent selon la temporalité concernée par les planifications (annuelle, périodique, unitaire, hebdomadaire, journalière) et les adaptations au contexte ne sont pas de même nature (Wanlin, 2009)
- Contraintes de programmation au CLG et au LY (ex : CA3 en 2nd)
- Contraintes liées au contexte local : pas de piscine, un mur d'escalade, pas d'installations...



Idée 2 :

IDEE : Pendant la séance, l'enseignant jouit d'une autonomie pleine et entière dans ses choix pédagogiques afin d'impliquer tous les élèves dans ses propositions et investir chacun d'entre eux dans l'acte d'apprentissage,

- L'enseignant doit avoir une capacité d'autonomie suffisante pour appréhender les tâches à accomplir en situant les contraintes auxquelles il est soumis dans le contexte de son activité plus globale (Durand, 2002)
- Nombreuses formes de groupements à sa disposition pour créer un climat motivationnel propice aux progrès
- Adaptation de l'enseignant ++ : Un modèle de planification doit rester adaptatif (Tochon, 1993)
- « *Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves* » Compétences des professeurs BO 2013



Idée 3 :

IDEE : Après la séance, l'enseignant et son équipe ont une autonomie dirigée à la fois par l'activité des élèves mais également par les contraintes programmatiques

- Selon Meirieu, l'enseignant est constamment dans une triple démarche : Démarche de contextualisation / recontextualisation / décontextualisation,
- Le temps scolaire impose des échéances à court et moyen terme même si l'enseignant estime que le temps d'apprentissage n'est pas suffisant
- Evaluation : opposer épreuves certificatives (BAC) et évaluation par compétences (logique curriculaire)



Bandeau de correction

	TRAITEMENT DE L’AFFIRMATION – LOGIQUE DU PROPOS DÉVELOPPÉ	ARGUMENTATION (EXEMPLES DE STRUCTURATIONS TYPIQUES DU PROPOS)*
B1 0.5-2	AUCUN TRAITEMENT DE L’AFFIRMATION. ABSENCE D’ANALYSE DES TERMES. LES CONTENUS MOBILISÉS SONT ON PERTINENTS OU INEXACTS.	Le propos n’est pas argumenté. Des idées sont avancées sans structuration du propos. Les connaissances mobilisées sont peu pertinentes ou inexactes.
B2 2.5-5.5	TRAITEMENT PARTIEL DE L’AFFIRMATION. LE PROPOS <u>RESTE TROP GÉNÉRAL</u> . UNE <u>POSITION EST AFFICHÉE MAIS N’EST PAS DISCUTÉE</u> .	La proposition est présentée dans un premier temps. La question du lien avec le contexte institutionnel est superficiellement abordé. La question de l’autonomie de l’enseignant n’est pas abordée. Le propos se limite à mettre en avant l’importance de l’adaptation au contexte (caractéristiques élèves, APSA, etc.)
B3 6-8.5	TRAITEMENT COMPLET DE L’AFFIRMATION : LA PROPOSITION EST DISCUTÉE SUR LA BASE D’UNE OPPOSITION DE POINTS DE VUE.	La question de l’autonomie de l’enseignant est discutée. La place des textes officiels, notamment des programmes, dans l’exercice de l’autonomie pédagogique est abordée. Le sujet de l’adaptation « au quotidien » est traité à la fois au niveau de l’activité de planification de l’enseignant et de son activité d’adaptation en situation avec les élèves. Une mise en œuvre pédagogique est présentée (contexte d’apprentissage avec définition des contenus, dispositif, comportements attendus des élèves et anticipation de l’intervention du professeur, résultats d’apprentissage attendus). <u>Des difficultés anticipées et/ou des précautions à prévoir sont avancées. NUANCE !!</u> Une conclusion clôture le propos.
B4 9-10	TRAITEMENT COMPLET ET PLUS COMPLEXE DE L’AFFIRMATION : LA PROPOSITION EST MISE EN PERSPECTIVE AVANT D’ÊTRE DISCUTÉE OU REMISE EN PERSPECTIVE APRÈS LA DISCUSSION.	L’argumentation reprend une structuration semblable à celle présentée dans le niveau 3, mais la précision des connaissances, la pertinence et la précision de la mise en œuvre pédagogique, la clarté du positionnement final, distinguent le travail du niveau 3. La question de l’autonomie de l’enseignant est envisagée au sein de sa classe, mais aussi au sein de l’équipe pédagogique qui possède également une certaine autonomie.



Cas concrets 1:

Cette idée, que la planification (en prenant en compte le contexte local) permet à l'enseignant d'être plus autonome, est également soutenue par Wanlin en 2009. Il nous préconise de réaliser une bonne planification afin d'agir de manière efficace et de simplifier l'acte d'enseigner.

Autrement dit, plus une planification est rigoureuse et adaptée au groupe-classe, moins l'enseignant aura besoin, dans l'interaction avec ses élèves, de penser constamment à ce qu'il dit. Cela permet donc d'être plus efficace car on aura anticipé (plus ou moins) les conduites des élèves et donc nous disposerons de réponses adéquates aux problèmes qu'ils pourront rencontrer. Cela simplifie aussi l'interaction avec les élèves car, si on a pensé aux explications qu'on va leur donner, la transmission des consignes sera plus fluide et donc plus compréhensible par les élèves.

En revanche, "les modèles professionnels peuvent être mis en échec dès lors qu'ils sont utilisés dans une perspective applicationniste, indépendamment de la prise en

Cas concrets 2 :

Certes, par ses choix didactiques et pédagogiques l'enseignant doit être capable de s'adapter au contexte local d'enseignement mais face à cette autonomie qui lui est singulière, il n'en résulte pas moins que les finalités doivent être communes. Effectivement, il est libre de ses choix, mais des choix devant répondre aux programmes, aux projets EPS qui doivent guider le professeur dans sa démarche. Effectivement il est autonome dans ses choix didactiques et pédagogiques mais il doit par là s'attacher aux textes officiels pour faire atteindre les élèves à diverses capacités, connaissances et attitudes en fonction de son contexte local d'enseignement.

Cas concrets 3:

Finalement, la liberté des moyens est accordée à l'enseignant devant viser des objectifs communs. Les choix pédagogiques et didactiques qui lui sont propres pour qu'il puisse s'adapter à son contexte tout en faisant progresser

N°

3

ses élèves vers un savoir commun. Lui, guide ses élèves et est guidé par des programmes et autres projets d'EPS.